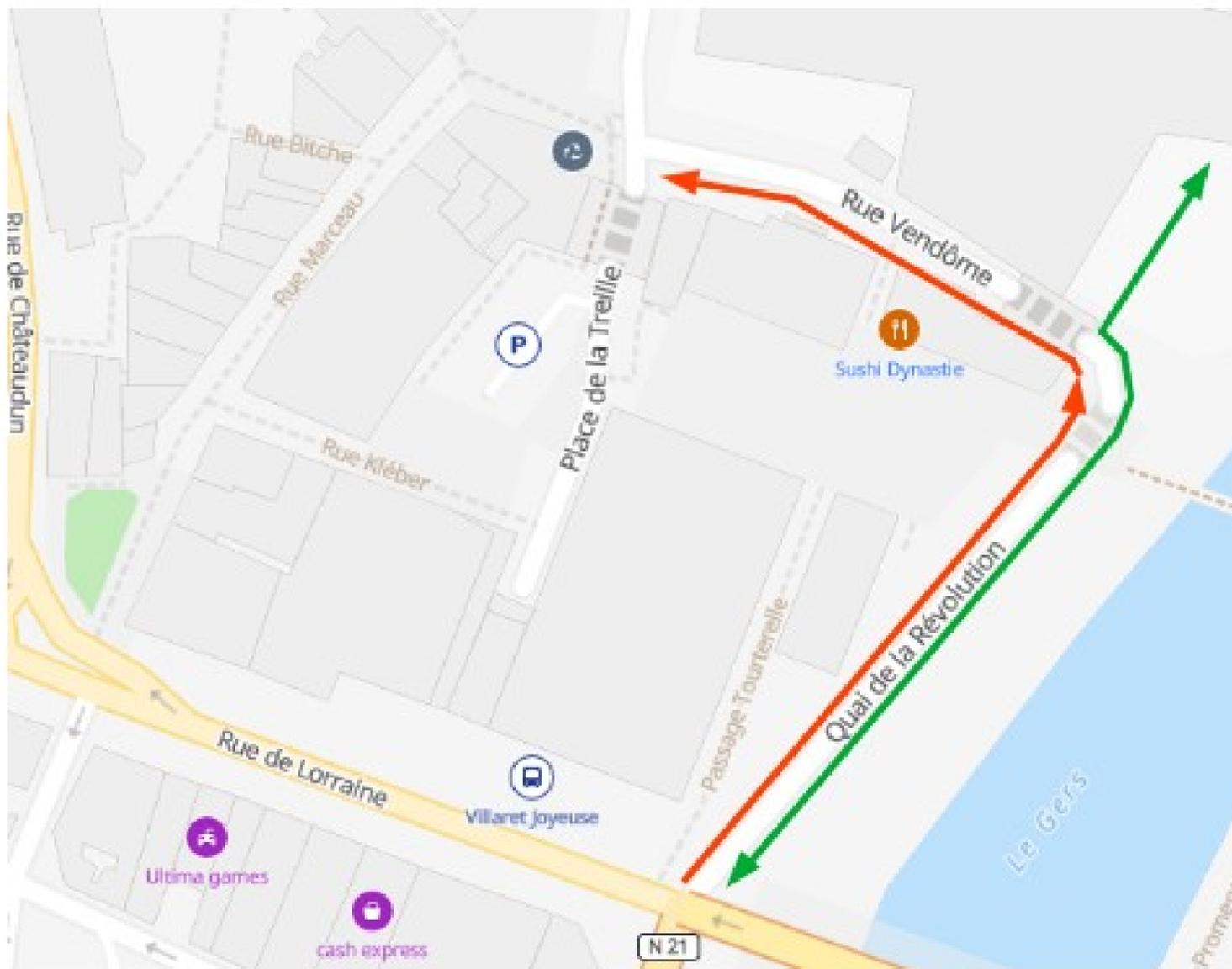


Propositions pour le Quai de la Révolution et la liaison Caserne Espagne Vel'Auch - 17/05/2024



En lien avec les travaux sur la Caserne d'Espagne et les aménagements en cours à proximité de la rue Vendôme, voici quelques suggestions pour la liaison entre l'intersection Pont Treille – rue Lorraine – Sadi-Carnot et la Caserne d'Espagne via le Quai de la Révolution et la Rue Vendôme.

Cette liaison sera d'autant plus importante/intéressante pour les cyclistes que des aménagements de reconnexion cyclable sont prévus sur le pont de la Treille et l'intersection rue Lorraine – Sadi-Carnot par le comité de pilotage du plan guide.

Egalement un enjeu pour les piétons de relier les rues commerçantes Lorraine et Alsace en continuité avec la Caserne.

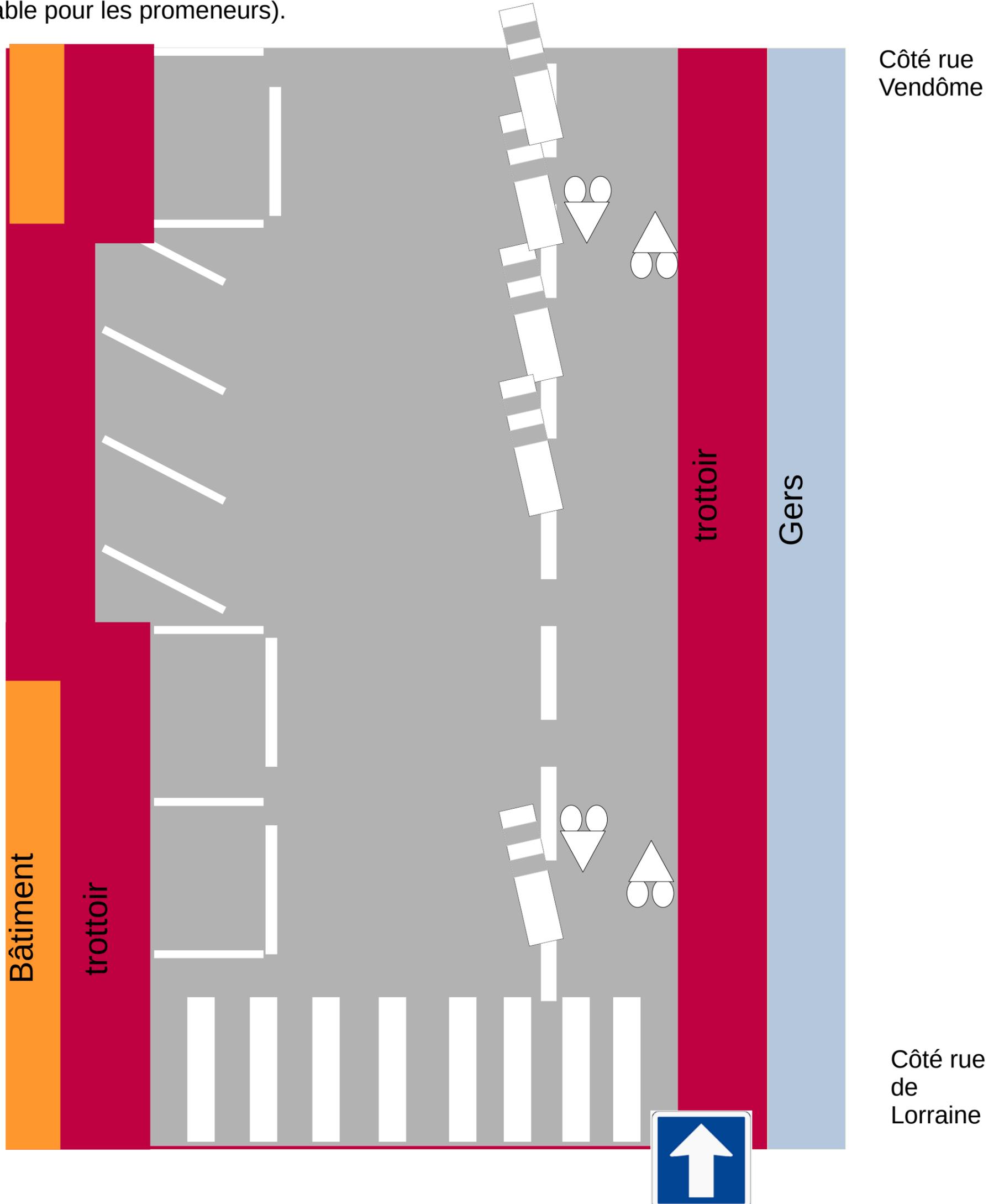
Les propositions sont les suivantes :

- mise en sens unique du Quai Révolution et Rue Vendôme (flèche rouge ci-dessus) dans le sens qui va vers rue du 8 mai. Sachant que l'autre sens est d'un intérêt limité pour les voitures : en sortant du Quai Révolution sur la Rue Lorraine, on est obligé de remonter la Rue Lorraine, pas possible d'aller sur Sadi-Carnot : autant passer par Bvd Roquelaure et Chateaudun (un poil plus long certes selon d'où on part). Cela permet de dégager de la place pour :

- mettre une piste cyclable double sens reliant l'intersection pont Treille, Sadi-Carnot, Lorraine, à l'entrée de la Caserne Espagne en bas du Quai de la Révolution (flèche double sens verte).

L'idée pour Quai de la Révolution serait, quand on circule dans le sens des voitures, d'avoir de gauche à droite (cf. illustration ci-dessous):

- trottoir piétons : comme actuellement mais en préservant sa continuité (cf. page suivante)
- stationnement voitures sur toute la longueur, positionné sur l'emprise de la chaussée ; en créneaux par défaut mais, pour optimiser le nombre de places, avec des zones en épis (là où il y a actuellement des places de parkings de ce côté de la rue). -> les voitures se garent sur leur gauche ; c'est le côté des bâtiments qui évite de traverser la rue juste après être descendu de voiture ; c'est aussi un positionnement qui évite les risques d'accident à l'ouverture des portières avec les vélos.
- voie voitures en sens unique
- piste vélo double sens avec séparation physique (ça peut être des balises plastique dans une phase test, puis une "vraie" séparation en dur ensuite)
- trottoir -> les piétons sont séparés du flux voiture par la bande cyclable ce qui est plus agréable pour les promeneurs).



Quelques points spécifiques :



Zone où il y aura possibilité de mettre du stationnement en épi, en reculant la zone de stationnement pour laisser la place au trottoir piéton qui est actuellement interrompu par le stationnement.



Il doit être possible de mettre ici du stationnement en épi, en agrandissant l'espace de stationnement actuel en débordant sur la chaussée.